L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux, No 75, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 23 OCTOBRE.

FEUILLETON

L'EPÉE DE SUZANNE.

(SUITE DE L'HOTESSE DU CONNÉTABLE)

PAR EMM. GONZALES.

CHAPITRE II

LA RECLUSE—Suite.

—Mais c'est à lui, malheureuse, que tu dois ta honte et la nôtre ! c'est à lui que tu dois cette horrible prison et la haine de Mme de Savoie !

—Pourquoi donc le rendre responsable de la méchanceté d'autrui ? Il ne m'aime toujours, il me sait pas séduite par de mensongères paroles. C'est une âme loyale, vous dis-je. Je ne me repens pas de l'avoir aimé. Je ne me repens pas d'avoir voulu le sauver.

Le vieillard resta stupéfait devant cette persistance opiniâtre de l'amour dans le cœur de la recluse. Avait rien ne survivait chez elle un moment auparavant, ni le mauvais, ni même le sentiment de la souffrance, et à peine avait-elle repris conscience d'elle-même, que l'amour pénétrait de nouveau tout son être, aussi par, aussi ardent, aussi désespéré qu'avant son martyre. Aussi Jean Lallier, qui ne pouvait comprendre la puissance de cette affection souveraine, s'écria-t-il, comme frappé de vertige :

—Ah ! je le disais bien, la malheureuse enfant est dominée par un esprit de sortilège ! un démon parle par sa bouche !

La recluse sourit.

Doux fault le sortilège, douce était la magie, mon père. Oui, cet amour m'a fait connaître un monde enchanté, qui me faisait hair la réalité et j'aimais mieux voir l'image de Charles de Bourbon dans mon cœur que d'assister aux fêtes de la cour. Je haïssais ses ennemis, j'ai mais ses amis, j'aimais sa gloire, j'aimais ses ambitions. Elle soyait si bien à ce grand guerrier de bataille ! Pourquoi donc aurait-il baissé la tête devant cette reine qui le calomniait, devant ce roi qui ne lui cachait pas sa jalousie ! Ah ! mon père, savez-vous que j'ai aimé jusqu'à ma prison, parce que mon dévouement à Charles de Bourbon était la cause de mes souffrances ! Si vous voulez que je le maudisse ?

Jean Lallier soupira.

—Ah ! je comprends que je lutte contre l'impossible, dit-il, la raison de ma fille est affaiblie par tant de secousses. Cependant, ma fille chérie, il faut donner ton père et la voix te commencer une nouvelle vie et demander encore à Dieu du bonheur. Que le passé s'évanouisse pour toi comme un songe malfaisant. Chasse de ton cœur l'image de ce prince, en tout au moins exile son nom de tes lèvres.

L'oublier, c'est impossible, mais je renoncerai à lui, je ne le reverrai pas, puisque il n'a pas besoin de mon dévouement. Qu'il poursuive sa brillante carrière de gloire et de puissance, que l'admiration du monde s'attache à ses actions tandis que la misérable Suzanne se contentera de prier Dieu de le préserver de tout malheur !

—Mais ce bien du duc de Bourbon que tu parles ainsi, ma fille, interrompit Lallier avec un étonnement mêlé de fureur. Oh ! tu n'as donc rien vu, rien appris, pendant que la nuit et le silence de ce cachot paraissent sur la pensée ! Il est bien question de gloire quand il s'agit d'un traître !

Suzanne poussa un cri d'horreur :

—Ne le blasphémez pas, mon père ! N'insultez pas le plus loyal des gentilshommes !

—Lui ! lui ! lui ! reparit d'une voix terrible et avec un éclat de rire amer le vieux Lallier, mais sache donc, ô la insensée, que celui qui n'a pas craint de déshonorer notre famille ne devait pas craindre de déshonorer son épée, son nom, sa famille presque royale. Il a vendu sa gloire à Charles-Quint en échange d'une promesse de province. Il va demain combattre les soldats qui servaient hier sous ses ordres ; il a déchiré son drapeau comme il a forfait à ses serments.

—Il est donc hors de France ? demanda Suzanne.

—Oui, car il ne trouverait pas dans sa patrie, dans les provinces même qui faisaient partie de son apanage un asile où cacher sa honte profonde. Les traîtres appelle la trahison. Mieux vaut à cette heure dire le dernier des mendiants que le connétable de Bourbon.

Il se fit un moment de silence, pendant lequel une transformation complète s'opéra graduellement sur les traits de Suzanne

—Mon père, dit-elle enfin avec un singulier mélange de fermeté et de résignation, vous rêvez pour moi la liberté et le bonheur. Abandonnez une ingrate. Après ce que vous venez de m'apprendre, il ne sagit plus pour moi de paix ni de bonheur

—Que veux-tu dire ?

—Charles de Bourbon est devenu traître à son roi et à son pays ; j'en avais votre témoignage. Mais si quelque horrible injustice, quelque humiliation imméritée l'a poussé à cet acte de désespoir, je ne connais pas d'homme plus infortuné, plus véritablement digne de pitié et de commisération que ce grand capitaine.

—Il n'est digne que de haine et de mépris, s'écria le vieillard courroucé.

—Ah ! vous ne le connaissez pas, reprit doucement Suzanne, c'est un grand cœur, noble et généreux, mais on l'a brisé, on a voulu l'avilir, on a voulu l'acheter ; Madame de Savoie a cru que par orgueil et par cupidité il se laisserait imposer son alliance ; il s'est aimé, l'imprudent, des coquetteries surannées de cette reine, et il a été forcé de lui faire son honneur et son patrimoine un piège. Cela devait être. Pauvre Charles ! Vous m'avez demandé de renoncer à lui et j'y consentais, parce que je le croyais toujours environné de l'auréole de la grandeur et de la renommée. Je renonce à un glorieux prince. Je m'abandonnerai pas le traîtresse. Je m'attacherai à son malheur comme le lierre au mur qui croule. Je relèverai son âme abattue. Je serai la voix mystérieuse de son honneur et je ne le quitterai que quand la France l'aura reconquis.

—Forsenée ! insensée ! C'est une tâche impossible.

—Non, dit tranquillement la recluse, elle est à la hauteur de mon amour.

—C'est une vie de périls et de tortures que tu te préparez, au lieu de ces avenir de repos que je te promettais.

Une flamme soudaine éclaira dans les yeux de Suzanne et ce fut d'une voix inspirée qu'elle répondit :

—Ma destinée le veut ainsi, mon père, ma destinée mais par un lien mystérieux et indissoluble à celle de Charles de Bourbon. A d'autres le bonheur dans le calme du foyer ! à d'autres les douces émotions d'un amour partagé ! Ma vie de famille est brisée. Je dois suivre un vœu sanglante et sombre d'opinion, celle du sacrifice, et j'y suis résolue.

—Suzanne, dit froidement Jean Lallier, je ne t'abandonnerai pas malgré ta folie. Ta vie restera unie à la vie de jour et peut-être reconnaîtra-t-elle la raison.

Moncheron avait gardé le silence pendant le débat qui s'était élevé entre le père et la fille, non sans réprimer quelques mouvements d'impatience, mais quand il vit le vieillard résolu à agir, il se hâta de tirer de sa poche la clef qui ouvrait la porte de la cage de fer.

—Nous avons perdu bien du temps, dit-il avec vivacité ; et maître Bernard recroyez Suzanne dans sa sépulcre, elle n'en sortira que morte, et Charles de Bourbon ne reverra jamais son sage gardien.

—Ah ! vous parlez de moi, mes amis, s'écria une voix qui retentit comme la foudre au-dessus de leurs têtes. Je vous en remercie sincèrement.

—Malheur ! murmura le nain, tout est perdu !

Il se retourna brusquement et aperçut le maréchal qui descendait l'escalier d'un pas calme et majestueux. Jean Lallier joignit les mains par un geste désespéré et ne put prononcer une seule parole. Il lui semblait que ce vue s'éteignait, que tous ses membres fléchissaient lourdes, et que son cœur était arraché de sa poitrine : on lui reprenait sa fille.

—Ah ! ah ! continua le majordome d'une voix triomphante, vous avez cru qu'on pouvait me berner comme un sot. Vous avez oublié, gentil Moncheron, que, grâce au surplus par où nous descendons les aliments de la cuisine, on entend parfaitement tout ce qui se dit dans ce cachot. Je n'ai pas perdu un mot de la touchante et convenable du bonhomme Lallier avec sa fille, et je me réjouis de raconter à Mme Louise de Savoie les projets hardis que de ma prisonnière à l'endroit de M le connétable.

—Maître Bernard, interrompit le nain, vous n'êtes pas un méchant homme, et vous ne mettrez pas notre vengeance à exécution.

Le majordome se gratta le front et répliqua d'un air important :

—Certes, je ne suis pas un méchant homme, et on m'a toujours vu faire le bien quand il ne m'en coûte rien ; mais, cependant, vous avez voulu me tromper, et je dois vous punir de ce mauvais tour ; de plus, je sais fort de remplir honorablement ma charge de geôlier, et puis j'espère que la très haute et puissante reine me paiera royalement cette confidence.

—C'est vrai, dit le nain, j'oubliais que le métier d'espion est encore plus lucratif que celui de geôlier.

—Insolent ! s'écria maître Bernard, qui devint pourpre de colère, taisez-vous, et rendez-moi cette clef que vous tenez à la main comme pour me braver.

Moncheron fit un bond en arrière et feuilla à sa ceinture par un mouvement instinctif, mais il s'aperçut qu'il n'avait pas d'armes ; il prit immédiatement son parti, s'approcha tranquillement de majordome et lui remit la clef.

—Ainsi, fut-il dit d'un air railleur, je vous avais mal jugé, maître Bernard ; les intérêts de ce monde sont plus forts que ceux de l'autre, et vous avez bien raison de vous préoccuper ainsi de votre avenir. Vous allez prolonger vos martyres, vous allez la venger à la mort, pour l'appât d'un sac de pièces d'or que vous jettera Mme Louise de Savoie.

Les yeux du majordome pétillèrent de cupidité.

—C'est une occasion d'arrondir mon héritage que je ne laisserai pas échapper.

—Eh bien ! reprit doucement Moncheron, je n'improverai de vous qu'une seule grâce. Il est infiniment vous n'avez pas un cœur de bronze vous n'éprouverez point à ce père la joie d'embrasser sa fille, au moment où vous allez les séparer à jamais.

Le majordome se gratta de nouveau le front et répondit :

—Je n'y vois aucun inconvénient, d'autant plus que je tiens à prouver que je n'ai pas un cœur de glace.

—Ouvrez donc la cage de fer, dit le nain, aidez la recluse à en sortir pour recevoir les baisers de son père, car la pauvre créature est à moitié paralysée si peut à peine se traîner.

Le majordome se gratta pour la troisième fois le front, puis il murmura :—Bah ! j'ai dans ma poche les pièces d'or de ces braves gens. Pâle que je les garde, il faut bien contenter un peu leur fantaisie.

Il mit la clef dans la serrure et ouvrit la porte :—Entendons-nous bien, dit-il avant d'entrer. Je ne vous accorde pas plus de cinq minutes pour vos adieux.

Il entra dans la cage de fer, prit Suzanne entre ses bras et la traîna vers la porte :

—Attendez, dit le nain, nous allons l'enlever et la déposer doucement à terre.

En effet, aidé de Jean Lallier, il attira tendrement la recluse hors de son réduit, puis il se retira avec la rapidité de l'éclair, et tandis que maître Bernard, sans défiance, se disposait à porter tranquillement de la cage, il la referma brusquement, rejeta sur lui la porte de fer, tourna deux fois la clef dans la serrure, et dit vivement au vieillard :

—Maintenant, bonhomme, emportez votre fille. Notre ami le majordome ne s'y oppose plus.

Jean regardait Moncheron d'un air stupéfait, mais celui-ci lui cria : — Partez donc ! les minutes sont des siècles ! C'est la vie de Suzanne que je viens de vous gagner ! Partez donc ! partez

Le père comprit enfin, il sentit une force inconnue gonfler ses muscles, le sang coula plus impétueux dans ses veines, il enleva sa fille comme une plume et la serra sur son cœur :

—Misérable nain ! hurla maître Bernard en abscondant avec fureur les barreaux de fer, tu croiras m'avoir joué, mais tu te trompes. Tu vas payer de ta vie cette trahison.

En même temps il tira de sa poche un petit sifflet.

—Deux coups de cet instrument de musique, ajouta-t-il, vont m'amener dix défenseurs.

—Oui da ! fit Moncheron, eh bien ! mon cher ami, portez-le seulement à votre bouche, et avant qu'un de vos valets ait mis le pied sur cet escalier, vous aurez grillé dans votre cage comme un marron dans une poêle.

Il approcha résolument son torche de la paille qui couvrait le plancher, et mit le feu à quelques brins qui dépassaient les barreaux !

—Grâce ! grâce ! s'écria le majordome, dont le visage vermeil devint amadou livide.

—Grâce ! grâce ! répéta Suzanne d'une voix faible et émue.

Mais déjà la flamme qui gagnait déjà la cage jonchée de paille, mais soyons sage et mort, sinon.....

Puis s'adressant à Jean Lallier :

—Envisagez la tête de Suzanne dans votre mansarde, car elle ne pourrait supporter le grand jour ; d'ailleurs tout le monde doit la croire morte. Si on vous interroge, montrez l'ordre de Mme la comtesse. Prenez un cheval à l'écurie, au nom de maître Bernard, et partez au galop. Je reste ici jusqu'à ce que vous ayez gagné le mât de la vigie, et je saurai bien vous rejoindre. Ne vous inquiétez pas pour moi.

Jean Lallier sortit silencieusement la main de son compagnon, tandis que de grosses larmes soulaient sur ses joues, et, emportant son cher fardeau, il franchit la porte de cachot.

A continuer.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 21 octobre.

Les nouvelles reçues du Nord et publiées dans les journaux de ce matin, ont eu un fâcheux effet sur les produits de l'Ouest aussi bien que sur le coton. Le commencement de la semaine commerciale est marqué par une absence d'animation dans toutes les branches du commerce.

—Le marché monétaire n'est pas moins resserré qu'hier. Le mouvement a été assez considérable dans le change et dans l'or. Il y a eu, cependant, moins de change sur le Nord Beaucoup de détenteurs ne voulant pas tirer avant lundi dans l'espoir qu'une grande quantité de lettres sera couverte ainsi que par les steamers de New York, viendrait raffermir le marché.

L'or a ouvert plus ferme, ce matin, et il s'en est vendu assez. Le Lot 3/4 a avec avec rapporté 152 et 150 1/2, il a clos à 151 à 151 1/2 contre 151 1/2 à ——hier soir. Les opérations en brasseur $11 000, en quatre ou cinq lots, ont fait $5 000, $8 000 et $10 000 à 151, $5 000 et $7 000 à 151 1/2 ; $2 000 en petites pièces, $3 000 en deux lots, $2,800 en deux lots, $4 000, $5 000, $15,000 en trois ou quatre lots $7 000, $10,000 et $13,000 à 151 1/2 ; $1,500, $10,000 en deux ou trois lots, $5 000 et $2,500, en quatre ou cinq lots, à 151 3/4 ; $10,000 en quatre ou cinq lots par une seule personne, à 151 3/4 à 152 7/8 ; $6,000 à 152

Des livraisons auront lieu, conformément à des marchés conclus, lundi et à l'arrivée des steamers de New-York, à 149 1/2 à 150 ; des transactions semblables ont aussi fait lieu, à 1 48 1/2 à 1 49. La monnaie d'or est plus limitée ; c'est ce qui explique pourquoi les lots qui doivent être livrés de suite se paient plus cher que ceux qu'il ne faut tirer qu'au bout d'un ou de deux jours. Il n'y a eu point vente d'argent ; les demi-piastres américaines sont en demande et peuvent être cédées à 1 44 à 145.

Le change étranger a trouvé moins d'acheteurs, dans certains cas, des signatures favorites ont rapporté davantage. Les ventes de sterling ont à peine excédé 30,000 livres dont 18,000 à une banque à 1 48 1/4 et 1 50 les trois ou cinq derniers et 1 52 1/2 à 1 53 1/2 et 1 53 les clers : 3,000 clers à 1 50 ; 10 000 (Mutuaux) à 1 51 ; 5 000 à 1 52 , une somme ordinaire, première classe, à 1 53 1/2 Une traite commerciale assez forte, sur France, s'est vendue à 5 7 1/2 et 5,800 francs de banque à 5 65 — Nous avons le sterling à 1 48 à 1 53 1/2 entre des particuliers et 1 51 1/2 à 1 55 entre des banques ; le change sur France, à 5 65 à 5 7 1/2 le premier et 5 62 1/2 à 5 65 le second.

Le change sur le Nord a été assez animé bien qu'il y ait eu moins à cause de l'absence de tireurs qui ont préféré attendre jusqu'à lundi, pour des raisons que nous avons déjà données. Le marché a été un peu plus ferme. Les banques et les courtiers ont tiré sur New York de 3/4 à 2 7/8 et 3 d'escompte et quelques unes des banques ont vendu de forts chacks à 3 à 3 1/8. Il n'est vendu, sur un comptoir, $125,000 dont la grande partie à 2 3/4 ; sur un autre, $100,000 à 2 7/8 à 3 ; sur un troisième, $200,000 dont la plus grande partie à 3 . Les transactions ont été considérables, sur celles d'hier —Au dehors, les changes se sont élevés à $75 000 (25,000 et 50 000) à vue sur New-York à $3 d'escompte, $39,000 à 2 et 3 1/16 $20,000 à 3 1/8, $30,000 une autre somme à 3 1/4, une somme ordinaire à 3 3/8 ; $5,000 à un jour de vue à 3, $6 000 et $25,000 à 3 1/8 et une somme à 3 1/4 $30,000 à trois et cinq jours de vue à 3 3/8 ; $40,000 à trois et cinq jours sur Boston au même taux ; $100,000 à cinq jours sur New-York à 3 1/4, deux autres montants au même prix, une somme ordinaire à 3 3/8 et $10 000 à 3 3/4. Le change à vue sur Boston s'est vendu à 3 3/8.

30 (5 et 25) sections de la Compagnie du Gaz se sont vendues à $145, et 25 à $146, ce qui est une nouvelle hausse ; les dernières transactions annoncées avaient eu lieu à $143 —Dix bons de la ville (avec le coupon de novembre) ont été vendus en faveur des chemins de fer, cet rapporté 73. Les consolidés sont cotés à 81 à 82, et les émissions en faveur de chemins de fer à 70 à 73, suivant les coupons.

$6800 (1000 et 5000) de la banque de la Nouvelle Orléans se sont vendues à 58 coste à la pièces, et $5000 à 58 1/4, ce qui est une hausse, $3000 de la banque de la Louisiane à 37 1/2.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi soir, 21 octobre.

COTON—Ce matin, à l'ouverture du marché, des acheteurs ont fait quelques démarches, pensant, sans doute, que les nouvelles défavorables de New York leur fait un état propice d'opérer à une nouvelle baisse, mais les télégrammes qui ont propagé ces avis sont tellement inédits, qu'ils n'ont pu exercer qu'une faible influence sur la place, et presque tous les facteurs ont préféré attendre des informations plus étendues et surtout plus claires, plutôt que de se désorienter de leurs prétentions primitives. Dans certains cas, cependant, quelques détenteurs, poussés par le besoin de réaliser promptement, ont traité à la condition que la plus forte partie du montant de la vente leur serait payée sur le champ, pour se mettre à même de faire face aux demandes financières du jour ; et, pour atteindre ce but, ils ont consenti à se soumettre à une baisse de 1 et par livre. Ne rien, plusieurs ont semblables se sont présentés durant la soirée des transactions de la journée, et s'il nous avait fallu modifier nos cotes en les basant sur les opérations sérieuses, nous aurions réduit les chiffres du moins d'une demi pièce du good ordinary et laissant dans toute leur étendue les chiffres les plus élevés du low middling et du middling. Cependant, et en égard à ces circonstances, nous ne forcerons point aujourd'hui dans nos chiffres d'hier soir et nous continuerons à coter l'ordinary à 43 à 44 ; le good ordinary 49 à 50, le low middling à 51 à 53 et le middling 54 à 56.— Les ventes ont embrassé 1400 balles dont 700 rendues à nos personne et 350, 14, un peu plus de 100, 84 et un lot moindre à d'autres. En résumant le chiffre des transactions d'hier nous avons trouvé que le véritable montant des ventes était de 2100 balles après y avoir ajouté 300 balles achetées par deux personnes. Cette particularité ne nous avait pas été rapportée.

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1er sept 1865	balles	63220
Reçu aujourd'hui	3935	
" précédemment	146755	
	150690	
		213910
*Exporté aujourd'hui	6777	
" précédemment	114686	121463
Stock en mains et à bord de navires non expédiés		111766

SUCRE ET MELASSE — Les arrivages, depuis hier, se sont bornés à 20 boucauds de sucre de la Louisiane. Pas de nouveau. Un chargement de 17 fûts environ de sucre de Cuba est arrivé ce matin de la Guanaxtanne. L'approvisionnement de sucre de Cuba est rare, mais il n'y a que peu de mélasse de même provenance. Pas de demandes de forte vente de sucre, mais les affaires en détail se font journellement. Les ventes d'aujourd'hui ne sont élevées à 76

Galveston et Indianola.

Ligne de steamers à roue et à hautes pression, des Nouveau Orléans et des Texas.

POUR GALVESTON ET INDIANOLA

Départ, JEUDI 26 courant, à 8 heures du matin.

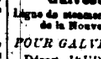

Le beau steamer neuf
MAGNOLIA,
commandant Charles Fourar, partira comme ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à
I. C. HARRIS,
rue Chartres Nos 126.

Le fret pour Lavaca Bay sera livré à l'endroit ci-dessus ou à bord.
21 oct—

MOBILE.

LIGNE DE LA NOUVELLE ORLEANS ET DE MOBILE.

Retour à heure prescrite.

Pour Mobile, partant lundi 23 Oct.

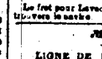

à Partirde du canal de dix heure du soir, du chemin de fer Pontchartrain—Le beau bateau FRANCES ANN, capitaine Jeff. Forbes, partira comme il qu'il est dit ci-dessus Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
I. C. HARRIS, No 126, rue Chartres.
On ne reçoive pas de fret après 2 heures 1/2.

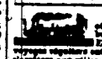

DEPART tous les MERCREDIS et SAMEDIS, pour MOBILE, le beau bateau à vapeur MAGNOLIA, capitaine Gabriel Gerbedoin. Ce bateau fait régulièrement des voyages rapides entre la Nouvelle-Orléans et Mobile et touche aux villes des bords de Golfe. Il partira de la Nouvelle-Orléans comme ci-dessus. Départ de Mobile le mercredi à 8 heures du soir, de Pontchartrain à 10 heures du soir, de Pontchartrain à 10 heures du soir, de Pontchartrain à 10